

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 09.11.2015

Bâtiments publics : Reconstruction du bâtiment B du site scolaire René Cassin

La commune a engagé une étude en partenariat avec le C.A.U.E. du Bas-Rhin pour la réhabilitation du site scolaire René Cassin de Kogenheim.

Après les travaux d'urgence réalisés cet été pendant les congés scolaires sur le bâtiment B fissuré et après avoir procédé à une étude financière, il s'avère que la commune ne peut financièrement réaliser une réhabilitation de l'ensemble du groupe scolaire.

Dans l'urgence, la priorité est donc donnée au bâtiment B pour une reconstruction et une extension des locaux.

Afin de se préserver une marge de manœuvre comptable et un fonds de roulement, la commune devra contracter un emprunt.

Le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'étude de faisabilité pour la reconstruction et l'extension du bâtiment B réalisée par le C.A.U.E du Bas-Rhin,
- **APPROUVE** le montant des travaux estimés à 1.252.000 € HT,
- **DECIDE DE CHOISIR** la Procédure Adaptée au regard du Code des Marchés Publics,
- **AUTORISE** Mme le Maire à rechercher l'ensemble des subventions possibles dans le cadre des travaux de reconstruction et d'extension du bâtiment B du groupe scolaire René Cassin de Kogenheim,
- **DECIDE DE CONTRACTER** un emprunt de 1.500.000 €,
- **AUTORISE** Mme le Maire à négocier librement les conditions financières du prêt (durée, taux, périodicité) avec les établissements bancaires et à le signer.

Finances :

Le conseil municipal décide :

- de solder la retenue de garantie du lot 4 du marché des travaux de restauration extérieure de l'église Saint Léger et d'inscrire le montant en recettes de fonctionnement.
- de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale de Kogenheim au 1^{er} janvier 2016 et de supprimer le budget annexe correspondant.

Voirie :

Le conseil municipal :

- autorise Mme le Maire à signer la convention avec Orange pour l'effacement des réseaux aériens et la mise en souterrain des lignes téléphoniques dans la Rue de Strasbourg.
- autorise la restitution de la compétence « Voirie » transférée à la Communauté de Communes de Benfeld et Environs en 2010.

Travaux :

- L'entreprise VIGILEC de SELESTAT a été retenue pour la mise en conformité de l'éclairage au terrain de football. Le conseil municipal sollicite la Ligue d'Alsace de Football d'Association pour l'octroi d'une subvention de 25 %.
 - L'entreprise SCHWEITZER de BINDERNHEIM a été retenue pour la confection et la pose d'une main-courante à l'escalier Rue de l'Eglise qui permet d'accéder à l'église St Léger.
- Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer les devis.

Affaires forestières : Approbation de l'état d'assiette 2017

Le conseil municipal approuve l'état d'assiette pour l'année 2017 proposée par l'ONF.

Intercommunalité : Adoption de la convention de double affectation du périscolaire et cantine scolaire

Le conseil municipal approuve la convention modifiée de mise en superposition d'affectations permettant de mettre à disposition des locaux pour l'accueil du périscolaire, alors que le bâtiment est destiné initialement à la population et aux élèves scolarisés et autorise Mme le Maire à établir et à signer cette dernière avec la COCOBEN.

Assurance : Contrats d'assurance des risques statutaires

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à souscrire un avenant d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 auprès de l'assureur AXA et le courtier Yvelin pour les agents immatriculés à la CNRACL et à l'IRCANTEC.

Personnel communal : Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe non-titulaire, à 20 h hebdomadaires à compter du 18 novembre 2015 jusqu'au 31 juillet 2016 inclus.
Ce poste sera occupé par M. Gilbert HUNSINGER déjà employé à la commune de Kogenheim.

Nouvelles Activités Périscolaires – Prestation musicale

Le conseil municipal accepte l'augmentation du tarif de la prestation musicale dispensée dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires par la société RENSMUSIC de KOGENHEIM.